

<https://lite.indicator.be/societe/recent.php>

Astuces & Conseils Vous et votre Société : année 11 - numéro 14 - 19.11.2019

DÉDUCTION POUR INVESTISSEMENT

Suffit-il de la facture pour en bénéficier ?

La déduction pour investissement est de 20 % pour les investissements faits jusqu'au 31.12.2019. Elle redeviendra de 8 % dès 2020. Mais quand un investissement est-il de 2019 ? Suffit-il d'une facture de 2019 ?

[Plus...](#)

Page : 2

RÉCLAMATION

Quand vous verse-t-il des intérêts ?

[Plus...](#)

Page : 2

IMMOBILIER - BAUX À LOYER

Une garantie locative en ligne ?

[Plus...](#)

Page : 2

FRAIS DE VOITURE

Frais de taxi : la quotité déductible ?

[Plus...](#)

Page : 2

FRAIS DE VOITURE

Le certificat de conformité convient aussi

[Plus...](#)

Page : 3

DIRIGEANT D'ENTREPRISE - FISCALITÉ PERSONNELLE

Prendre ses pertes en charge par votre compte courant ?

Un dirigeant d'entreprise déduit 52 400 € à titre de frais professionnels réels : des pertes de sa société qu'il aurait pris en charge. Le fisc, suivi par la justice, en a refusé la déduction, car la prise en charge de ces pertes s'est faite par le biais du compte courant (C/C). Comment cela se fait-il ?

[Plus...](#)

Page : 4

TACTIQUE & STRATÉGIE - VOITURE

Racheter la voiture de votre société ou l'y prélever ?

Votre SPRL a acheté voici peu une nouvelle voiture qui émet moins de CO₂ que la précédente. Celle-là, vous voudriez la faire sortir de votre société et la détenir à titre personnel. Comment procéder : par un rachat ou un «prélèvement» ?

[Plus...](#)

Page : 6

DIRIGEANT D'ENTREPRISE - STATUT SOCIAL

Pouvez-vous encore être salarié de votre SPRL ?

Le nouveau droit des sociétés impose aux administrateurs d'exercer leur mandat comme indépendant. Ne pouvez-vous donc plus être salarié de votre SPRL ? Et dans une SA ? Que devriez-vous le cas échéant envisager ?

[Plus...](#)

Page : 7

RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ - AVANTAGES IMPOSABLES

Une bonne opération avec votre SPRL et... aussi le fisc ?

Vous êtes depuis longtemps le propriétaire d'un terrain et voulez le vendre à votre SPRL. Vous êtes tenté d'en demander un prix élevé : de fait, il ne sera pas imposable... Attention : voyez cet arrêt de cour d'appel du 05.03.2019...

[Plus...](#)

Page : 8

RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ

Une borne de rechargement à votre disposition

Votre SPRL a acheté une voiture électrique qui sert aussi à votre usage privé. Si elle en paie aussi l'électricité et une borne de rechargement à votre domicile, cela vous vaut-il un avantage imposable de plus ?

[Plus...](#)